



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Equipement, logement, transports et mer : personnel

Question écrite n° 11447

Texte de la question

M Jacques Floch attire l'attention de M le ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer sur la situation des techniciens des travaux publics de l'Etat. En effet, ces personnels de catégorie B ressentent un malaise de plus en plus grand face au décalage entre les services toujours plus importants que l'Etat demande et la non-prise en compte de leurs revendications au niveau de leur déroulement de carrière et de leur traitement. Aussi souhaitent-ils voir rapidement l'ouverture de négociations officielles en 1989 portant sur l'amélioration de leur statut. Connaissant la volonté du Gouvernement de mettre tout en œuvre pour la rénovation du service public, il lui demande de bien vouloir lui faire connaître ses intentions à ce sujet.

Texte de la réponse

Reponse. - Etant donné les nouvelles qualifications exigées par la modernisation des services du ministère de l'équipement, du logement, des transports et de la mer, la place et le rôle de certains corps de cette administration doivent être repensés. En ce qui concerne les techniciens des travaux publics de l'Etat, des réflexions sont d'ores et déjà engagées sur les perspectives d'évolution et de réforme possible de leur situation.

Données clés

Auteur : [M. Floch Jacques](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11447

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : équipement, logement, transports et de la mer

Ministère attributaire : équipement, logement, transports et de la mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 avril 1989, page 1518